

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27308**

Intitulé

MASTER : MASTER Master, Mention "Cinéma et audiovisuel", Domaine : Arts, Lettres et Langues (ALL)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 134f Art et design, 133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

46264 conception réalisation audiovisuelle, 46254 audiovisuel multimédia, 46244 gestion production audiovisuelle

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conception et édition d'ouvrages et d'outils pédagogiques

Transmission de connaissances, enseignement, à des étudiants en éducation à et par l'image, ou à des personnes déjà enseignante et souhaitant intégrer à leurs cours l'éducation à et par l'image

Montage de projets culturels, artistiques et pédagogiques, y compris sous leur aspect financier

Travail sur des logiciels spécifiques au domaine de l'éducation par l'image (Xpress, Final Cut Pro, Photoshop, Dreamweaver, Flash...)

Rédaction de tous documents écrits (ou présentation orale) relatifs à, ou présentant, un événement culturel et/ou cinématographique

* Concevoir des outils pédagogiques écrits, audiovisuels, multimédias sur les images

* Réaliser des documentaires didactiques sur l'histoire et l'esthétique des images fixes et en mouvement, ainsi que des arts plastiques.

* Maîtriser des logiciels nécessaires (Xpress, Final Cut Pro, Photoshop, Dreamweaver, Flash...) pour la conception d'outils documentaires

* Concevoir des webdoc, des *serious game* autour du cinéma et de l'audiovisuel

* Concevoir et animer des ateliers pour le jeune public et le grand public

* Concevoir la programmation de films et de projets pédagogiques pour tous les publics dans le domaine de l'action culturelle

* Monter le financement de projets

* Rédiger un document écrit, ou assurer une présentation orale et pouvoir communiquer avec aisance (devant des publics variés), de façon claire, synthétique, documentée et pédagogique, sur tout événement à caractère cinématographique (film, festivals, expositions, conférences ...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Milieux culturels et artistiques (production et distribution cinématographiques)
- Organismes et missions interculturelles : animation, documentation et programmation.
- Enseignement, notamment en université
- Recherche
- Défense et mise en valeur (festivals) du patrimoine cinématographique

Réalisateur, créateur (scénariste, cinéaste, producteur ...)

Journaliste culturel

Directeur artistique

Concepteur de documentaire audiovisuel et multimédia pour les chaînes spécialisées

Editeur de DVD.

Programmateurs dans les festivals, les institutions muséales...

Formateur, enseignant

Animateur, intervenant

Conférencier

Programmateurs dans le domaine de la médiation culturelle et de l'accueil des publics dans les institutions nationales et régionales, les collectivités territoriales, les écoles, les collèges, les lycées, les centres de loisirs.

Exploitant dans les industries culturelles (notamment cinématographiques) et de la communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

E1105 : Coordination d'édition

E1104 : Conception de contenus multimédias

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

E1106 : Journalisme et information média

Réglementation d'activités :

NEANT

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Au sein de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, la mention "**Cinéma et audiovisuel**" comprend 3 parcours-types (ci-dessous listés), en dessous de ceux-ci est indiqué le lien qui vous permet d'accéder au détail de l'ensemble des UE constitutifs desdits parcours-types :

- Etudes cinématographique et audiovisuelles
- Didactique de l'image : production d'outils, art de la transmission
- "Pratiques contemporaines de l'image"

(IMACS International Master in Audiovisual and Cinema Studies)

(lien : <http://www.univ-paris3.fr/les-trois-masters-en-cinema-et-audiovisuel-1530.kjsp>)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X		IDEM
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation	X		IDEM
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Le 3ème parcours-type de cette mention "cinéma et audiovisuel", intitulé "Pratiques contemporaines de l'image" est un co-diplôme international impliquant 11 universités européennes (ci-dessous listées) dont Lille III et Paris 3 pour la France.</p> <p>Paris 3 délivre le diplôme national de master pour ses étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Univ de Udine, Univ catho de Milan et Univ de Rome 3 (Italie) - Univ de la Ruhr à Bochum et Univ Goethe à Frankfurt (Allemagne) - Univ de Liège (Belgique) - Univ d'Amsterdam (Pays-Bas) - Birkbeck College de Londres (Royaume Uni) - Univ Pompeu Fabra de Barcelone (Espagne) <p>L'étudiant de Paris 3 doit effectuer 2 semestres à Paris 3 (SM1 et 4) et 2 semestres (SM2 et 3) dans 2 autres universités étrangères parmi les 9 autres.</p>

Base légale

Référence du décret général :

Pour les masters :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

L'arrêté ministériel d'habilitation qui habilite les diplômes nationaux de master de cette mention est en date du 12 septembre 2005 et porte le n° 20050876 : il valait pour la période 2005/2006 jusqu'à 2009/2010.

Cette habilitation a été renouvelée le 17 septembre 2009 sous le même numéro pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par le Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP, B1-2). Ledit arrêté autorise l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 à délivrer le diplôme national de master, relatif aux 3 parcours-types ci-dessus listés composant la mention "cinéma et audiovisuel" au sein de Paris 3 pour la période 2014/2015 à 2018/2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

NEANT

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour toutes statistiques, contacter l'observatoire de la vie étudiante de l'Université Paris 3

Tél : 01 45 87 40 34

Mail : ove@univ-paris3.fr

Site : <http://www.univ-paris3.fr/l-observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--107862.kjsp?RH=1178827308773>

<http://www.univ-paris3.fr/departement-cinema-et-audiovisuel-cav--17698.kjsp>

Autres sources d'information :

Département cinéma et audiovisuel (UFR Arts et médias) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

[Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3](#)

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Département cinéma et audiovisuel (Bureau 213, 2ème étage)

13, rue Santeuil 75231 Paris cedex 05

Master 1 et 2 : Tél 01 45 87 79 88

Mail : dept-cav@univ-paris3.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IDEM, voir ci-dessus

Historique de la certification :